

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

ENGAGÉ POUR L'EMPLOI

CAHIERS DES
CHARGES
APPEL A
PROJETS

SEINE-SAINT-DENIS
COMPETENCES

2023

PREAMBULE

Le Département, chef de file de la politique publique d'insertion, coordonne sur son territoire l'ensemble des dispositifs d'accompagnement des parcours d'insertion des publics les plus fragiles. Le cadre nouveau ouvert en 2022 par l'expérimentation de la renationalisation du financement du RSA, donne l'occasion historique au Département d'investir massivement dans les politiques publiques d'insertion. Le Département s'est ainsi engagé à doubler les moyens consacrés à l'insertion d'ici à 2023, ce qui représente à la fois un renouvellement en profondeur des dispositifs d'accompagnement des allocataires du RSA (la « référence de parcours », avec un doublement du nombre de conseiller.ère.s dédiés) et un doublement des « places » ou des étapes de parcours proposées aux allocataires, à l'horizon 2026.

Cette mobilisation exceptionnelle est une réponse à la situation socio-économique structurelle de la Seine-Saint-Denis. En effet, si la Seine-Saint-Denis connaît un développement économique remarquable, conforté par des projets structurants, au premier rang desquels le métro du Grand Paris et les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la situation de nombreux et nombreuses Séquano-Dionysien.ne.s reste précaire.

Le développement des compétences des allocataires du RSA de la Seine-Saint-Denis est l'un de principaux leviers pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi et envisager des parcours professionnels sécurisés dans la durée. Cet appel à projets permettra en lien avec les nouveaux dispositifs d'accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA de répondre aux enjeux spécifiques du territoire et aux besoins récurrents des allocataires de Seine Saint-Denis, à savoir :

- La nette sous-qualification des habitant.e-s par rapport à la moyenne régionale : 40% de la population de plus de 15 ans n'a aucun diplôme, contre 27% pour l'Ile-de-France ;
- Le moindre accès des allocataires du RSA à l'offre de droit commun ;
- Le fort éloignement d'une partie du public à l'emploi, pour qui la construction d'un projet d'insertion professionnelle nécessite une phase de bilan et d'orientation, l'acquisition de compétences techniques et transversales, une remise à niveau et un renforcement de la confiance en soi et du pouvoir d'agir (comportement professionnel, numérique, organisation personnelle...) ;
- La nécessité d'intermédiation avec les entreprises pour accompagner leur intégration en poste ;
- Des besoins linguistiques décisifs pour des accès à l'emploi durable.

Ces grands objectifs ont vocation à s'inscrire en cohérence avec les orientations régionales et nationales sur l'accompagnement des personnes en insertion et sur la formation professionnelle. Cet **appel à projets « Seine-Saint-Denis Compétences » pour l'année 2023** décline de manière concrète ces grandes orientations en particulier grâce à une démarche par filière d'activité qui est renforcée par rapport à 2022. Cette démarche par filière intègre désormais les métiers des Jeux Olympiques et Paralympiques.

En complémentarité des différentes mesures du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et des dispositifs de droits communs¹, le Département propose aux allocataires du RSA différentes actions répondant à leurs besoins :

VOLET 1 - Une démarche par filière de métiers afin de favoriser la sécurisation des parcours devant mener à l'emploi : « Je découvre, je me forme, je trouve un emploi dans un des secteurs ci-dessous »

VOLET 2 - Actions d'accompagnement et de développement des compétences : « Je suis accompagné.e vers l'emploi et je développe mes compétences »

¹ Le Département intervient **en complément de l'offre de droit commun**, notamment les actions de formation des différents programmes de la Région Ile-de-France, de Pôle emploi et de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pour les formations linguistiques. Ces dispositifs doivent être prioritairement mobilisés au service des parcours vers l'emploi des allocataires du RSA de Seine-Saint-Denis.

Cet appel à projets ne concerne pas les enjeux de mobilité. Un appel à projets « mobilité solidaire » spécifique concernant en particulier les cours de conduite pour l'obtention des permis de conduire a été lancé en septembre 2022.

SOMMAIRE

1. OBJET DE L'APPEL A PROJETS

1.1 Les objectifs généraux visés

1.2 Les typologies d'action attendues :

- ➔ **VOLET 1** - Une démarche par filière de métiers afin de favoriser la sécurisation des parcours devant mener à l'emploi : « Je découvre, je me forme, je trouve un emploi dans un des secteurs ci-dessous » : « Care ou prendre soin », Les métiers des JOP (Sécurité, Transport & logistique, Aérien et Aéroportuaire, propreté, restauration...), Numérique, Construction, Les métiers de la transition écologique, l'écoconstruction, le développement durable, ...
- ➔ **VOLET 2** - Actions d'accompagnement et de développement des compétences : « Je suis accompagnée vers l'emploi et je développe mes compétences »

2. LES DETAILS DES ACTIONS ATTENDUES

2.1 VOLET I « Je découvre, je me forme, je trouve un emploi dans un des secteurs ci-dessous »

Fiche Métier A : Les métiers du care ou prendre soin,

Fiche Métier B : Les métiers des JOP (Sécurité, Transport & logistique, Aérien et Aéroportuaire, propreté, restauration...),

Fiche Métier C : Les métiers du numérique,

Fiche Métier D : Les métiers de la construction,

Fiche Métier E : Les métiers de la transition écologique, l'écoconstruction, le développement durable,

- a) PROFIL DU PUBLIC
- b) FINALITE
- c) OBJECTIFS GENERAUX
- d) EVALUATION

2.2 VOLET II « Je développe mes compétences et je suis accompagné.e vers l'emploi »

Fiche 1 Je développe mes compétences

F1-A Je souhaite apprendre le français

- a) OBJECTIFS GENERAUX
- b) PROFIL DU PUBLIC
- c) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
- d) CONTENU ET MODALITÉS
- e) EVALUATION

F1-B J'améliore mes compétences de base, notamment numériques, pour trouver un emploi

- f) OBJECTIFS GENERAUX
- g) PROFIL DU PUBLIC
- h) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
- i) CONTENU ET MODALITÉS
- j) EVALUATION

F1-C Je souhaite apprendre un métier pour trouver un emploi

- a) OBJECTIFS GENERAUX
- b) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
- c) PROFIL DU PUBLIC
- d) CONTENU ET MODALITES
- e) EVALUATION

Fiche 2 Je suis accompagné.e vers l'emploi

F2 - A Je ne connais pas mon projet de métier

- a) OBJECTIFS GENERAUX
- b) PROFIL DU PUBLIC
- c) OBJECTIFS
- d) CONTENU ET MODALITES
- e) EVALUATION

F2 – B J'ai un projet de métier mais j'ai besoin d'être guidé.e dans mes recherches

- a) OPPORTUNITE
- b) OBJECTIFS GENERAUX
- c) PROFIL DU PUBLIC
- d) CONTENU ET MODALITES
- e) EVALUATION

1. OBJET DE L'APPEL A PROJETS

1.1 Les objectifs généraux visés

Le Département retiendra des actions qui devront permettre :

- **De développer et de valoriser les compétences des publics**, y compris pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, en permettant en particulier leur formation dans les métiers des secteurs et filières porteurs d'emploi. Le Département souhaite que puissent être développées **les compétences linguistiques et numériques**. Ces compétences sont souvent nécessaires à l'accès à l'emploi ou à la formation. Il s'agit aussi de créer des dynamiques positives, de valorisation des atouts, expériences et compétences des publics pour leur permettre de reprendre confiance et d'agir.
- **De sécuriser les principales étapes de l'élaboration des projets professionnels** des publics : découvertes de métiers, pratiques de plateaux techniques ou immersions en entreprises permettant **la validation du projet professionnel** notamment par des actions de sas, de bilans et de découvertes des compétences.
- **D'améliorer l'accès à l'emploi** des Séquano-dyonisien-ne-s en les mettant en relation avec des entreprises grâce notamment à des **actions d'intermédiation et en leur faisant découvrir et apprécier de nouveaux métiers**, en particulier par des actions « **d'aller vers** » les allocataires.
- **L'ensemble des actions proposées devront être des ressources pour les professionnel.le.s de l'accompagnement pour appuyer la construction de parcours**. Les projets ayant un ancrage local devront prendre contact avec les services référents (Agences Locales d'Insertion, Projets Insertion Emploi lorsqu'ils sont encore en place, et Service Social Départemental). Les porteurs de projets devront participer à l'écosystème mis en œuvre par le Département dans le cadre du PDIE et aux actions proposées par le Département. Le porteur de projet devra être en mesure d'orienter les participante.s vers différents acteurs de l'insertion professionnelle et de l'emploi à l'issue de l'action, notamment pour des suites de parcours, et devra conserver, tout au long de l'action, un lien avec les services référents dans le cadre du suivi individuel des participant.e.s. Les partenariats pour le suivi de parcours et les synergies pour l'adaptation de l'offre aux besoins des allocataires avec les services référents et en particulier les ALI sont un des critères de sélection des projets.
- **D'être en complémentarité avec les autres appels à projets** du Département et des actions de droits commun (Pôle Emploi, Région notamment) et de concourir, par leur caractère innovant, au dynamisme du département.

1.2 Les typologies d'actions attendues :

VOLET 1 - Une démarche par filière de métiers afin de favoriser la sécurisation des parcours devant mener à l'emploi : « Je découvre, je me forme, je trouve un emploi dans un des secteurs ci-dessous »

VOLET 2 - Actions d'accompagnement et de développement des compétences : « Je suis accompagné.e vers l'emploi et je développe mes compétences »

Nous avons choisi de présenter ces typologies et ces actions du point de vue des allocataires et de leurs besoins afin de mieux les distinguer.

Les types d'action attendus sont présentés à partir de la page 7 en détail aux parties correspondant aux :

VOLET 1 : Je découvre, je me forme, je trouve un emploi dans un des secteurs ci-dessous

Fiche « filières-métiers »	Je souhaite découvrir, me former, trouver un emploi dans l'un des métiers des secteurs ci-dessous
FM-A	« Care ou prendre soin »
FM-B	Les métiers des JOP (Sécurité, Transport & logistique, Aérien et Aéroportuaire, propreté, restauration...)
FM-C	Numérique
FM-D	Construction
FM-E	Les métiers de la transition écologique, l'écoconstruction, le développement durable, ...

VOLET 2 : Je développe mes compétences et je suis accompagné.e vers l'emploi

Fiche 1	Je développe mes compétences
F1-A	Je souhaite apprendre le français
F1-B	J'améliore mes compétences de base, notamment numériques, pour trouver un emploi
F1-C	Je souhaite apprendre un métier pour trouver un emploi
Fiche 2	Je suis accompagné.e vers l'emploi L'accompagnement vers l'emploi regroupe des actions permettant de valoriser les aptitudes et compétences professionnelles, favorisant la reprise de confiance en soi, la construction et la validation d'un projet professionnel, l'entraînement à la recherche d'emploi.
F2-A	Je n'ai pas de métier précis en tête et je voudrais mieux connaître mes compétences, mes possibilités, découvrir de nouveaux outils pouvant m'aider à trouver un emploi
F2-B	J'ai un projet de métier, mais j'ai besoin d'être guidé.e dans mes recherches d'emploi

2. LES DETAILS DES ACTIONS ATTENDUES

2.1 VOLET I « Je découvre, je me forme, je trouve un emploi dans un des secteurs ci-dessous »

Fiche « filières-métiers »	Objectifs
FM A / « CARE OU PRENDRE SOIN »	
<p>En particulier, les métiers de l'autonomie liés au Grand âge (domicile et structure), de la petite enfance et les métiers qui répondent à une demande sociale et/ ou d'emploi tels que sont l'esthétique et la coiffure ou le funéraire par exemple.</p> <p>En Seine-Saint-Denis il y a eu + 28 000 nouvelles naissances en 2018. Ce qui est le second taux de fécondité de France (2,28). La population de séniors (75 ans et plus) augmente quant à elle fortement, passant de 77 070 en 2008 à 85 160 en 2019.</p> <p>Dans l'étude des besoins en Mains d'œuvre de Pôle Emploi en 2022, il y avait en Ile-de-France 10 290 besoins en emploi identifiés en 2022 sur les métiers du CARE (Assistant-e-s maternel-les, agent-e-s hospitaliers et Aides à domicile) avec la moitié de ces potentiels recrutements identifiés par les entreprises comme étant difficiles à pourvoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les parcours de retour à l'emploi des publics et l'intégration en entreprise avec un angle valorisation des compétences transversales et développement des compétences de type savoir être. ➤ L'intégration et l'accompagnement en entreprise ont été identifiés comme des éléments clés pour la pérennité des emplois. L'intermédiation est déterminante. ➤ Favoriser la découverte par « le faire » de ces métiers et proposer des actions de diagnostic et d'orientations. L'apprentissage technique est nécessaire mais pas suffisant. ➤ Favoriser le positionnement des candidat.es sur les différents métiers du secteur par des sas avec des découvertes des métiers et des diagnostics
FM B / METIERS DES JOP	
<p>Sécurité & sûreté</p> <p>La sécurité avec des besoins en main d'œuvre de 3000 offres d'emploi à pourvoir en Ile-de-France et avec des caractéristiques spécifiques : secteur réglementé, exigences en terme de niveau de français, d'obtention d'autorisation préalable pour travailler, de féminisation du secteur...</p> <p>Les métiers concernés sont les métiers de la sécurité privée tels qu'agent.e.s de sécurité ou agent.e.s de prévention bâtiment et Incendie, ainsi que les métiers connexes ou faisant appel à des compétences transversales comme gardien.ne.s d'immeubles ou agent.e.s de sûreté par exemple.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprendre le français et les savoirs de base dans le cadre d'action visant l'emploi ou l'entrée en formation. ➤ Favoriser le positionnement des candidat.es sur les différents métiers du secteur par des sas avec des découvertes des métiers et des diagnostics ➤ Préparer les candidat.e.s au retour à l'emploi avec en particulier la valorisation des compétences et aptitudes transversales des candidat.e.s ➤ Favoriser les réorientations dans les cas de difficultés pour accéder aux secteurs d'activité de la sécurité. ➤ Favoriser la féminisation du secteur
Transport & logistique	

<p>C'est l'un des secteurs en forte croissance qui évolue d'autant plus depuis l'apparition du e-commerce. Il regroupe deux activités qui sont complémentaires dans la préparation et l'acheminement de marchandises. C'est un secteur</p> <p>Il permet d'accéder à plus d'une cinquantaine de métiers dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les métiers de la manutention ; - les métiers de conducteurs de marchandises ; - les métiers d'agent.e.s d'exploitation et agent.e.s logistique ; <p>Au vu de l'expansion du secteur et du marché, les recruteurs deviennent plus exigeants en ce qui concerne la qualification et le savoir-faire des personnes recrutées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les retours à l'emploi des publics et l'intégration en entreprise avec un angle valorisation des compétences transversales et l'acquisition des certificats, qualifications, habilitations ou permis indispensables. ➤ Favoriser l'acquisition de compétences permettant l'utilisation d'outils numériques.
<p>Aérien et aéroportuaire</p> <p>Le secteur de l'aérien offre une multiplicité de parcours professionnels, pour des personnes de tous niveaux de qualification présentant des profils variés et exerçant dans des domaines très différents : métiers de l'exploitation aérienne et aéroportuaire, métiers de la relation clients et du commercial, métiers de la logistique, métiers de la maintenance aéronautique, métiers du support ...</p> <p>Tous ces métiers s'exercent dans le cadre de la réglementation spécifique au secteur induisant des procédures et consignes à respecter, le souci constant de la sécurité et de la sûreté des biens et des personnes et les besoins en matière de coordination.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les retours à l'emploi des publics et l'intégration en entreprise avec un angle valorisation des compétences transversales et l'acquisition des certificats, habilitations qualification ou permis indispensable. ➤ Favoriser l'intégration et l'accompagnement en entreprises qui sont des éléments clés pour la pérennité des emplois. L'intermédiation est déterminante
<p>Propreté</p> <p>La propreté est un secteur qui peine à recruter et à faire connaître des métiers qui sont réellement "en tension", pour lesquels les offres d'emploi sont plus nombreuses... que les candidats ! La propreté est pourtant utile dans des environnements variés : locaux d'entreprises, grandes surfaces, hôpitaux mais aussi aéroports, sites industriels, espaces verts ou milieu scolaire, etc. La propreté en chiffres, c'est près de 14.000 entreprises et 550.000 personnes qui y travaillent en France.</p> <p>Les emplois sont stables dans ce secteur puisque</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les retours à l'emploi des publics et l'intégration en entreprise avec un angle valorisation des compétences transversales et l'acquisition des certificats, habilitations indispensable. ➤ Favoriser l'intégration et l'accompagnement en entreprise qui sont des éléments clés pour la pérennité des emplois. L'intermédiation est déterminante. ➤ Favoriser l'apprentissage du français et savoirs de base dans le cadre d'action visant l'emploi ou

<p>81% des salarié.e.s sont embauché.e.s en CDI.</p>	<p>l'entrée en formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser l'orientation des allocataires vers les Structures d'Insertion par l'Activité Economique et les clauses d'insertion.
<p>Hôtellerie-restauration</p> <p>Poids lourd de l'économie hexagonale, le secteur de l'hôtellerie-restauration est avec ses 900 000 salariés, le 4ème employeur privé. Grâce à la diversité de ses métiers, il attire des profils extrêmement variés, allant du CAP à Bac+5. Chaque année, les besoins massifs de main d'œuvre peinent à être entièrement satisfaits.</p> <p>Il y a 200 000 projets de recrutement par an en France.</p> <p>La profession recrute chaque année des milliers de professionnels sur tout le territoire, et particulièrement en région parisienne qui rassemble, à elle seule, plus de 400 000 emplois salariés dans les secteurs d'activité du tourisme.</p> <p>Le besoin de main d'œuvre fait appel à des profils variés : emplois peu qualifiés ouverts aux débutants, personnels hautement qualifiés notamment pour des établissements réputés ou de luxe, ainsi que des diplômés du supérieur pour les fonctions de gestion et de management notamment dans la restauration collective.</p> <p>De débutants à bac+5 : tous les profils sont recherchés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les retours à l'emploi des publics et l'intégration en entreprise avec un angle valorisation des compétences transversales et l'acquisition des certificats, habilitations qualification ou permis indispensable. ➤ Favoriser l'intégration et l'accompagnement en entreprise qui sont des éléments clés pour la pérennité des emplois. L'intermédiation est déterminante. ➤ Apprendre le français et les savoirs de base dans le cadre d'action visant l'emploi ou l'entrée en formation. ➤ Favoriser l'orientation des allocataires vers les Structures d'Insertion par l'Activité Economique et les clauses d'insertion.
FM C / METIERS DU NUMERIQUE	
<p>Les métiers du numérique sont divers et variés et ont de l'avenir, comme le sont les formations pour y accéder. Ce sont plus de 80 métiers dans les domaines du management, de la création graphique, du commerce et de la recherche.</p> <p>L'orientation est possible dans la création de jeux vidéo ou dans le développement de site internet, ou encore dans la sécurisation de données informatiques d'une entreprise, en passant par la gestion de projets.</p> <p>le numérique continue de s'imposer comme un secteur à la croissance rapide et pourvoyeur massif d'emploi, avec près de 151 000 emplois créés en 10 ans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diagnostiquer les atouts des allocataires pour se diriger vers certains métiers du numérique. Ces sas devront être de courte durée. Afin que l'on soit bien dans cette logique d'atouts et de prise de conscience de ses capacités les actions par le faire devront être privilégiées. ➤ Intégrer des modules en anglais professionnel permettant l'acquisition d'un lexique-référentiel, utile. ➤ Permettre des actions de découverte par les pairs. ➤ Encourager la féminisation des métiers du numérique en particulier en partenariat avec des entreprises. ➤ Mettre en œuvre des processus de recrutement

	<p>sans CV innovants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des validations par des certifications.
FM D / CONSTRUCTION	
<p>Le territoire connaît un fort développement et va connaître dans les années à venir une dynamique sans précédent avec plus de 68 000 recrutements à assurer dans le bâtiment et les travaux publics pour l'ensemble des grands projets du territoire à horizon 2024 : les lignes de transports du Grand Paris, le nouveau programme de rénovation urbaine, les sites olympiques ont commencé et vont générer des opportunités importantes, notamment en emploi. La montée en compétences des Séquanais-dionysiens est donc un enjeu majeur afin de leur permettre d'accéder à ces perspectives d'emploi.</p> <p>Le Département a porté entre 2020 et 2022 l'expérimentation d'un « Service Public de l'Insertion » dans la filière Construction. Cette démarche a permis, grâce à une mise en synergie des acteurs du secteur, de favoriser la construction de parcours permettant le retour à l'emploi. La connaissance du secteur pour les prescripteurs, leur formation et l'animation d'une communauté de référents BTP a également permis de mettre en avant les métiers du BTP et d'augmenter l'orientation vers ce secteur. Par ailleurs une mobilisation des entreprises, des OPCO et des fédérations ont contribué à créer des opportunités de découverte des métiers et de recrutement.</p> <p>Les structures sont invitées à s'appuyer sur cette action pour proposer des projets en 2023.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les retours à l'emploi des publics et l'intégration en entreprise avec un angle valorisation des compétences transversales et l'acquisition des certificats, qualifications, habilitations indispensables. ➤ Favoriser l'intégration et l'accompagnement en entreprise sont des éléments clés pour la pérennité des emplois. L'intermédiation est déterminante ainsi que l'employabilité. ➤ Favoriser le positionnement des candidat.es sur les différents métiers du secteur par des sas avec des découvertes des métiers et des diagnostics. ➤ Valoriser les métiers. ➤ Favoriser l'orientation des allocataires vers les Structures d'Insertion par l'Activité Economique et les clauses d'insertion. ➤ Apprendre le français et les savoirs de base dans le cadre d'action visant l'emploi ou l'entrée en formation.
FM E /TRANSITION ECOLOGIQUE, ECOCONSTRUCTION, DEVELOPPEMENT DURABLE	
<p>L'Ademe, l'agence de la transition écologique, estime que la transition écologique (autrement dit, l'évolution de la société vers un modèle plus durable) va créer 900 000 emplois d'ici 2050. Les secteurs les plus concernés par la création d'emplois sont la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, les énergies renouvelables, l'agriculture biologique, l'environnement et l'économie circulaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les retours à l'emploi des publics et l'intégration en entreprise avec un angle valorisation des compétences transversales et l'acquisition des certificats, habilitations qualification ou permis indispensable en s'appuyant sur la dimension nouveaux métiers, nouvelles opportunités. ➤ Favoriser l'intégration et l'accompagnement en entreprise qui sont des éléments clés pour la

<p>Le Département a voté, en décembre 2020, le lancement d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en Seine-Saint-Denis. Ce PAT doit devenir un outil au service d'une meilleure accessibilité des produits durables et de qualité pour toutes et tous. Il s'agit aussi de créer un espace de coopérations et d'innovations pour les acteurs et actrices, du public comme du privé.</p> <p>Tous les niveaux de qualifications sont concernés par ces créations d'emplois et parfois de nouveaux métiers.</p>	<p>pérennité des emplois. L'intermédiation est déterminante.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprendre le français et les savoirs de base dans le cadre d'action visant l'emploi ou l'entrée en formation. ➤ Favoriser la découverte par « le faire » de ces métiers et proposer des actions de diagnostic, et d'orientations. L'apprentissage technique est nécessaire mais pas suffisant. ➤ Favoriser l'orientation des allocataires vers les Structures d'Insertion par l'Activité Economique ➤ Proposer des actions innovantes ou expérimentales.
--	--

a) **PROFIL DU PUBLIC**

Le public visé est allocataire du RSA résidant en Seine-Saint-Denis avec un parcours d'insertion formalisé dans un Contrat d'Engagement Réciproque (CER), ou un PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi).

Le porteur de projet selon le type d'action proposé précisera les pré-requis du public visé (au regard du projet professionnel, de la connaissance des métiers, des aptitudes, compétences ...).

b) **FINALITES**

La démarche vise à favoriser les parcours de retour à l'emploi des publics.

Les projets déposés dans ce cadre doivent :

- Permettre la création d'un écosystème d'acteurs dans les filières visées afin de faciliter les retours à l'emploi des allocataires du RSA grâce à une meilleure collaboration territoriale
- Proposer des actions « d'aller vers » les allocataires et de valorisation des métiers
- Favoriser la coordination des acteurs (associations, organismes de formations, SIAE, OPCO, fédérations, employeurs...), l'innovation et les parcours sans couture
- S'appuyer sur un réseau d'entreprises.

Une attention particulière sera portée aux actions en partenariat permettant d'améliorer le sourcing et le repérage des candidat.e.s et aux actions en lien direct avec des entreprises et des fédérations patronales ou autres organismes similaires.

c) **OBJECTIFS GENERAUX**

Les projets devront répondre aux objectifs généraux cités dans le préambule et ci-dessous, des objectifs adaptés à chaque filière sont également décrits.

Ces objectifs ont été définis lors de rencontres par filière métiers organisées depuis 2021 avec des acteurs de ces filières (OPCO, Région, entreprises, centres de formation...). Ces rencontres ont permis de mieux

déterminer les besoins des entreprises, des allocataires et innovations permettant de faciliter l'intégration en emploi des publics visée, notamment :

- Affiner /Valider un projet professionnel/Découvrir les métiers/
- Attirer vers les métiers en tension et aller à la rencontre des allocataires
- Accéder à un emploi et accompagner dans l'emploi
- Obtenir la qualification - certification nécessaire à l'exercice du métier
- Acquérir la maîtrise de la langue française nécessaire à l'employabilité du secteur – métier
- Travailler avec les entreprises sur les notions d'employabilité
- Proposer des actions de recrutements et d'intermédiation entreprise/candidat.e

d) **EVALUATION**

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement :

1/ sur la base de la conformité aux modalités d'organisation de l'évaluation du dossier de candidature

2/ sur les indicateurs d'efficacité demandés par le Département, notamment :

- le nombre de bénéficiaires à l'entrée et en sortie
- Le taux de participation
- Le taux de suite de parcours
- Le taux de parcours complets
- L'accès à la formation ou à l'emploi des bénéficiaires à l'issue de l'action (6 mois après l'action).

Ainsi que le taux prévu et réalisé de réussite aux certificats, diplômes, qualifications auxquels les stagiaires sont préparés ainsi que le taux de retour à l'emploi prévu et réalisé.

2.2 VOLET II « Je développe mes compétences et je suis accompagné.e vers l'emploi »

Récapitulatif des 5 fiches :

Fiche 1	Je développe mes compétences
F1-A	J'apprends le français
F1-B	J'améliore mes compétences de base, notamment numériques, pour trouver un emploi
F1-C	Je souhaite apprendre un métier pour trouver un emploi
Fiche 2	Je suis accompagné.e vers l'emploi
F2-A	Je n'ai pas de métier précis en tête et je voudrais mieux connaître mes compétences, mes possibilités, découvrir de nouveaux outils pouvant m'aider à trouver un emploi
F2-B	J'ai un projet de métier mais j'ai besoin d'être guidé.e dans mes recherches d'emploi

Détails de chaque fiche :

Fiche 1	Je développe mes compétences
F1-A	J'apprends le français <i>Apprentissage du français en situation professionnelle ou en situation de démarches d'insertion</i>

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, le Département en lien avec l'Etat renforce et met en place **des plateformes linguistiques territorialisées**.

Ces plateformes auront notamment pour mission d'organiser des permanences de diagnostic linguistique et d'orientation des publics vers les actions de formation qui répondent à leurs besoins.

Des réunions de présentation seront organisées afin de créer l'éco-système nécessaire à la fluidité des parcours et à l'analyse des besoins des publics accompagnés. Ainsi, le contenu des offres retenues dans l'appel à projets (Seine-Saint-Denis Compétences) sera présenté et mobilisé par les plateformes puis les informations concernant les dates de démarrage et places restantes devront être régulièrement transmises aux plateformes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Cette fiche vise l'amélioration de la maîtrise du français des personnes allocataires du RSA de Seine-Saint-Denis, en complémentarité avec les actions existantes, notamment celles dispensées dans le cadre de la politique de la ville ou des dispositifs régionaux comme Compétences de base professionnelles ou les Parcours d'Entrée en Emploi.

Selon la maturité du projet de la personne accompagnée, les actions proposées devront contribuer à bâtir les premières étapes de son projet professionnel ou de le consolider. Les actions pourront proposer un ciblage sur la découverte et une meilleure connaissance de certains secteurs porteurs.

Le Département souhaite privilégier les projets en entrée et sortie permanente, ainsi que les modules proposant une appropriation des outils numériques.

PROFIL DU PUBLIC

Le public visé est allocataire du RSA résidant en Seine-Saint-Denis, souhaitant améliorer son niveau de langue, avec un parcours d'insertion formalisé dans un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) ou un PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi), et :

- n'ayant pas de projet professionnel défini, ou
- ayant une idée de projet professionnel dans un secteur ciblé, mais souhaitant approfondir sa connaissance afin d'être mieux à même de confirmer son projet.

NB : Des actions linguistiques professionnalisantes, centrées sur l'acquisition de compétences spécifiques à un métier (ou une famille de métiers donnée), et intégrant un travail sur l'apprentissage de la langue pour un public allophone, pourront également être proposées. Elles s'adresseront à un public ayant un projet professionnel défini et validé. Ces actions doivent être présentées dans la cadre des démarches filières.

TYPE DE PROJET ATTENDU

La maîtrise de la langue étant un pré-requis indispensable pour l'accès à l'emploi ou l'accès à des formations certifiantes, cet appel à projets vise à soutenir des initiatives permettant la montée en compétences en français pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes allocataires du RSA.

L'apprentissage de la langue visera des objectifs spécifiques et / ou des méthodes pédagogiques renouvelées.

- **Renforcement d'une compétence langagière particulière** : compréhension/ expression écrite ou orale pour permettre un accès à un emploi ou une formation
 - *Les actions pourront se centrer sur un besoin de communication « orale » nécessaire à l'accès à l'emploi ou encore de communication écrite pour un accès à des pré-requis d'entrées en formation, par exemple.*
- **Réponse à des besoins linguistiques spécifiques non couverts**
 - Ex 1 : offre pour des profils non communicants oral et écrit notamment.
 - Ex 2 : actions dans des zones peu couvertes par l'offre actuelle
- **Apprentissage de la langue lié à la découverte ou gestes métiers,**
 - Ici l'opportunité d'un secteur / métier devra être démontrée et l'accès à l'emploi ou la formation qualifiante précisée. Les actions concernant des filières identifiées dans le volet 1 devront être présentées dans le cadre de ce volet 1.

Les actions iront d'un niveau A1.1 non communicant jusqu'à B1.

S'agissant des orientations pédagogiques souhaitées et non exclusives :

- Le numérique comme outil pédagogique
- La mixité des niveaux linguistiques
- L'apprentissage de la langue autour d'un projet collectif, d'une découverte métier en développant l'apprendre « en faisant »

Concernant les modalités de mise en œuvre :

Les conseiller.e.s ont exprimé des besoins de prise en charge rapide, souple et adaptée aux contraintes des publics. Une attention sera portée aux projets :

- en entrées et sorties permanentes tout niveau par territoire pour une réponse possible en continu
- offrant des horaires et / ou modalités pédagogiques adaptés aux contraintes rencontrées par les publics (gardes d'enfants, activités professionnelles partielles ...)

Pour toutes les actions, il est attendu en réponse dans le formulaire des précisions sur:

- Le profil cible (s'il est spécifique)
 - *personnes peu (<6ans) ou pas scolarisées dans leur pays d'origine / personnes scolarisées*
 - *personnes non communicantes / communicantes / à l'aise à l'oral*
 - *le niveau minimum du CECRL requis, ceci afin de contribuer à la lisibilité de l'offre globale de formation en compétences linguistiques.*
- Les objectifs poursuivis de compréhension et d'expression, en situation d'insertion professionnelle ou en situation professionnelle.
- Les modalités de positionnement initial et final (référentiel CECRL, CLEA et/ou en complémentarité utiliser d'autres méthodes tel que le référentiel AEFA ou encore inspirées de « operandi »)
- Ces positionnements devront être remis aux stagiaires et à son référent pour faciliter les suites de parcours

Lors de la phase de recrutement des stagiaires, l'organisme devra évaluer les besoins en linguistique des candidats accueillis et dans le cas d'entrée en formation le niveau cible devant être atteint en fin de formation. Ces besoins devront être communiqués aux prescripteurs via la fiche de prescription.

Des temps libres destinés aux démarches administratives devront être intégrés.

À la fin de la formation, l'organisme devra déterminer le niveau de langue atteint par le bénéficiaire et évaluer ses besoins en linguistique, ceci afin de favoriser la fluidité des apprentissages linguistiques si une suite de parcours s'avère nécessaire. Le niveau d'élaboration du projet professionnel devra également être transmis aux prescripteurs.

En fin de formation, les stagiaires pourront être présentés à des examens linguistiques auprès d'un centre agréé. Le coût des examens pourra être prise en charge dans le cadre du projet.

Il est rappelé que la mobilisation des actions « Compétences de base professionnelles » (dispositif régional) ainsi que les formations de l'OFII (pour les personnes ayant signé un Contrat d'Intégration Républicaine) participent également de la construction de parcours ciblés sur le français compétence professionnelle pour les personnes en insertion. Les porteurs de projet seront attentifs aux articulations potentielles entre ces actions et les projets qui seront déposés.

EVALUATION

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement :

1/ sur la base de la conformité aux modalités d'organisation de l'évaluation du dossier de candidature

2/ sur les indicateurs d'efficacité demandés par le Département, notamment :

- le nombre de bénéficiaires à l'entrée et en sortie,
- le taux de participation,
- le taux de suite de parcours,
- le taux de projets validés,

- le taux de personnes ayant atteint les objectifs apprentissage du français, de remise à niveau et d'utilisation des outils numériques avec l'explication éventuelle des écarts par rapports aux objectifs,
- évaluation des compétences acquises / à acquérir à partir d'outils concrets, pouvant par exemple être inspiré de la carte régionale des compétences, du référentiel CléA...
- l'accès à la formation ou à l'emploi des bénéficiaires à l'issue de l'action (6 mois après l'action).

Fiche 1	Je développe mes compétences
F1-B	J'améliore mes compétences de base, notamment numériques, pour trouver un emploi

OBJECTIFS GENERAUX

Cette action doit permettre de maîtriser les savoirs de base, dont les outils numériques, et les connaissances nécessaires à une entrée en formation qualifiante ou en emploi et de valider son projet professionnel.

Les contenus, y compris modules numériques, doivent permettre un accompagnement des personnes allocataires du RSA dans un contexte de digitalisation croissante des démarches d'insertion professionnelle, de formation et d'emploi.

PROFIL DU PUBLIC

Le public visé est allocataire du RSA résidant en Seine-Saint-Denis, avec un parcours d'insertion formalisé dans un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) ou un PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi), qui :

- ont déjà une idée de projet professionnel, c'est-à-dire ont effectué des recherches sur le(s) secteur(s) choisi(s), des enquêtes métiers, des visites en entreprises...
- ont besoin d'un accompagnement pour approfondir et/ou mettre en œuvre un plan d'action autour projet professionnel réaliste et réalisable,
- ont besoin d'acquérir et/ou renforcer des compétences de base en lien avec un projet professionnel bien avancé relié à un contexte professionnel,
- ont des difficultés, des blocages, voire des freins dans l'utilisation des outils numériques.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Réactiver et/ou compléter ses connaissances applicables à un secteur et de culture générale, redynamiser ses savoirs de base et acquérir des connaissances nouvelles mobilisables (communication en français, communication en langue étrangère, compétences mathématiques et raisonnement logique, compétences numériques, apprendre à apprendre),
- Permettre l'appropriation des outils numériques nécessaires aux démarches d'insertion socio-professionnelle et / ou à l'activité d'une activité professionnelle,
- Valoriser ses acquis et ses aptitudes,
- Confirmer et valider un projet professionnel par immersion en entreprise, et l'élaboration d'un plan d'action.

CONTENU ET MODALITÉS

L'action, d'une durée courte, devra s'appuyer sur des temps individuels permettant d'identifier les besoins des stagiaires et de mettre en œuvre des actions spécifiques en fonction des besoins.

- Des temps collectifs, au travers d'un tronc commun, reprendront des modules de savoirs de base liés à la validation de projet professionnel, de sensibilisation au droit du travail, de connaissance sur le fonctionnement de l'entreprise appliqué au projet professionnel, de technique de recherche d'emploi d'appropriation des outils numériques nécessaires aux démarches d'insertion socio-professionnelle et / ou à l'activité d'une activité professionnelle. L'approche concrète devra être privilégiée. Pour les modules de confirmation de projet professionnel, ceux-ci s'effectueront par une mise en situation (rapprochement avec des SIAE, PMSMP, stage en entreprise...) et devront déboucher sur une validation de compétences.

Le porteur de projet devra également préparer aux éventuels tests et concours (ex : tests psychotechniques) et préparer aux entretiens, d'entrée en formation notamment et au CléA.

Selon le niveau d'élaboration du projet professionnel de l'allocataire l'action devra être fortement centrée sur la remise à niveau des compétences de bases, appliquée au projet professionnel de la personne, ou au contraire proposera de manière équilibrée un travail sur le projet professionnel et la remise à niveau (en incluant l'utilisation des outils numériques).

Le niveau à atteindre devra être évalué en début de parcours et vérifié en fin de parcours.

Une attention particulière sera portée aux projets permettant des entrées et sorties permanentes, ainsi qu'à ceux intégrant une dimension d'appropriation des outils numériques permettant d'aider les personnes dans leurs recherches d'emploi mais également de les rendre plus autonomes dans la vie de tous les jours et dans le cadre professionnel.

EVALUATION

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement :

1/ sur la base de la conformité aux modalités d'organisation de l'évaluation du dossier de candidature

2/ sur les indicateurs d'efficacité demandés par le Département, notamment :

- le nombre de bénéficiaires à l'entrée et en sortie,
- le taux de participation,
- le taux de suite de parcours,
- le taux de projets validés,
- le taux de personnes ayant atteint les objectifs apprentissage du français, de remise à niveau et d'utilisation des outils numériques avec l'explication éventuelle des écarts par rapports aux objectifs,
- évaluation des compétences acquises / à acquérir à partir d'outils concrets, pouvant par exemple être inspiré de la carte régionale des compétences, du référentiel CléA...
- l'accès à la formation ou à l'emploi des bénéficiaires à l'issue de l'action (6 mois après l'action).

Fiche 1	Je développe mes compétences
F1-C	Je souhaite apprendre un métier pour trouver du travail

OBJECTIFS GENERAUX

L'action doit permettre au stagiaire :

- D'accéder à une formation de niveau supérieur (qualifiante) ou un concours
- D'accéder à un emploi durable à l'issue de la formation
- Les métiers visés doivent être hors des filières du volet 1

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les actions proposées viseront à :

- Confirmer son orientation vers la formation certifiante la plus adéquate et satisfaire aux pré-requis de celle-ci
- Valoriser les compétences et expériences professionnelles acquises pour répondre aux exigences des employeurs et permettre un retour à l'emploi durable
- Obtenir une certification : un Diplôme, un Titre professionnel ou un Certificat de Qualification Professionnelle reconnu par la branche professionnelle nécessaire à l'emploi
- Accéder à un emploi durable à l'issue de la formation.

PROFIL DU PUBLIC

Le public visé est les allocataires du RSA qui résident en Seine Saint-Denis :

- Ayant un parcours d'insertion formalisé dans un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) ou un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)
- Ayant un projet d'accès ou de retour à l'emploi défini et ayant besoin d'une formation pour y accéder

CONTENU ET MODALITES

Le porteur de projet présentera une action visant l'accès à une formation ou un emploi dans les filières porteuses d'emploi et en particulier dans les filières en tension et / ou créatrices d'emplois en dehors des filières identifiées dans le volet 1.

Une attention particulière sera portée à la note d'opportunité du dossier de candidature.

Le porteur de projet y indiquera la filière ou le secteur choisi(e) en précisant le code ROME et montrera d'une part que les métiers présentés sont pourvoyeurs d'emplois et d'autre part que la formation proposée permettra l'accès à ces emplois.

Le porteur de projet présentera en détail :

- les méthodes et outils utilisés pour identifier les compétences demandées par les entreprises (exemples : Code Rome, offres d'emploi, rencontres avec les services RH...);
- des éléments contextualisés sur la filière et les métiers visés ;
- des exemples concrets d'actions menées avec les entreprises ou les fédérations professionnelles (cf. convention de partenariats...)
- les potentialités de recrutement sur le métier visé par l'action...

En fonction du type d'action pré-qualifiante, professionnalisante ou qualifiante, il s'agira de préciser les publics visés.

Par ailleurs, la formation devra également comprendre :

- **Un module « Communication »** : comportant une partie sur les codes sociaux, comportements en entreprise, relations aux collègues, aux hiérarchiques mais également une partie sur la gestion du stress lié au passage de tests et d'entretiens qu'ils auront à passer.
- **Un module « Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) / Accompagnement à l'emploi » / inclusion numérique**

Dans le cadre de la formation, les stagiaires sont amenés à réaliser une période en entreprise. Cette recherche de stage pourra être une mise en pratique des techniques de recherche d'emploi.

Une attention particulière sera portée à l'acquisition des gestes professionnels et au temps d'immersion en entreprise. Le porteur de projet devra prévoir et détailler le temps dédié à la pratique en plateau technique ainsi que le temps en entreprise et les moyens d'évaluation de cette période, en collaboration avec le tuteur en entreprise.

Les propositions permettant des entrées et sorties permanentes sont encouragées, ainsi que les projets permettant une mise en œuvre rapide en s'adaptant aux besoins des prescripteurs.

Les modalités de financement du département pourront s'adapter aux projets innovants répondant à ces caractéristiques.

EVALUATION

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement :

1/ sur la base de la conformité aux modalités d'organisation de l'évaluation du dossier de candidature

2/ sur les indicateurs d'efficacité demandés par le Département, notamment :

- le nombre de bénéficiaires à l'entrée et en sortie,
- Le taux de participation
- Le taux de suite de parcours
- Le taux de parcours complets
- L'accès à la formation ou à l'emploi des bénéficiaires à l'issue de l'action (6 mois après l'action).

Ainsi que le taux prévu et réalisé de réussite aux certificats, diplômes, qualifications auxquels les stagiaires sont préparés ainsi que le taux de retour à l'emploi prévu et réalisé.

Fiche 2	Je suis accompagné.e vers l'emploi
F2 - A	Je ne connais pas mon projet de métier

OBJECTIFS GENERAUX

L'objectif principal de l'action est d'établir et faire ressortir les compétences et aptitudes transversales des participants et d'en renforcer ou acquérir de nouvelles nécessaires à la bonne intégration dans le monde du travail.

À travers une meilleure valorisation de soi et une meilleure reprise de confiance, l'action devra permettre au stagiaire de se projeter dans un parcours d'insertion professionnelle : réactiver ses capacités d'apprentissage, savoir verbaliser ses compétences et qualités, développer son autonomie.

Cette action doit permettre au public d'élaborer et de confirmer son projet professionnel.

L'accompagnement proposé pourra prendre en charge l'ensemble de la démarche d'élaboration, ou être ciblé sur certaines étapes de l'élaboration du projet et en particulier la découverte des métiers et la reprise en confiance en ces compétences.

Les actions s'appuyant sur la culture ainsi celles s'appuyant sur des actions d'inclusions numériques seront particulièrement étudiées.

Les projets proposant des entrées et sorties seront particulièrement appréciés.

Les actions proposant des bilans de compétences font partie de cette fiche.

PROFIL DU PUBLIC

Le public visé est allocataire du RSA résidant en Seine-Saint-Denis avec un parcours d'insertion formalisé dans un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) ou un PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi), pour lequel différentes étapes de niveau d'élaboration du projet professionnel peuvent être définies :

- la personne n'a pas de projet professionnel stabilisé, il s'agira alors de faire découvrir le monde de l'entreprise et des secteurs porteurs / que la personne puisse travailler à un bilan personnel et professionnel et faire le point sur sa situation

mais aussi :

- ayant des difficultés à se projeter, méconnaissant le marché du travail et de l'emploi, ayant un sentiment de découragement, démotivation ;
- n'ayant pas travaillé ou ayant connu une rupture d'activité depuis plusieurs années ;
- ne disposant pas de réseau professionnel, familial, amical ;
- ayant besoin de (re)prendre confiance en soi suite notamment à des accidents de la vie

Dans tous les cas, le porteur de projet devra s'appuyer sur l'expérience des personnes et faire ressortir les compétences acquises ou à acquérir en lien avec le projet professionnel. La méthodologie utilisée devra permettre à la personne de s'approprier pleinement cette démarche et de la faire sienne afin d'être le premier acteur de son futur plan d'action vers l'emploi ou la formation.

OBJECTIFS

Les actions proposées devront permettre de :

- Connaître ses droits et devoirs tant d'un point de vue social que professionnel
- Reprendre confiance en soi : en ses compétences déjà acquises, en ses aptitudes, en sa capacité à accéder à l'emploi
- D'utiliser les outils numériques

Les actions pourront porter sur tout ou partie du schéma d'élaboration et de validation du projet.

Élaborer son projet professionnel :

- établir un bilan personnel et professionnel : faire le bilan de ses expériences, ses centres d'intérêts, etc. ; faire un bilan de compétences...
- découvrir le monde professionnel (cadre réglementaire, découverte métiers...) et élargir son champ des possibles, en découvrant notamment des secteurs porteurs mal connus ;
- approfondir des pistes de projets professionnels pour se centrer sur 1 secteur, ou 1 ou 2 métiers accessibles et réfléchir à un plan d'action pour réaliser son projet.

Confirmer et valider son projet professionnel :

- tester en situation le métier ciblé, à travers une immersion en entreprise ou à défaut un plateau technique, et vérifier si les compétences sont acquises ou en cours d'acquisition et les appétences / la représentation du métier correcte.
- élaborer le plan d'action : définir les démarches à engager pour arriver à l'objectif d'exercer le métier choisi.

CONTENU ET MODALITES

Le porteur de projet devra détailler la démarche mise en œuvre, les méthodes pédagogiques et les outils utilisés pour accompagner les personnes dans l'élaboration ou la validation de leur projet. La partie « validation » fera notamment ressortir les atouts de la personne à l'emploi visé.

Ce bilan devra intégrer les compétences transverses liées aux aptitudes personnelles. Le porteur devra détailler dans son projet celles-ci et en faire une évaluation individuelle en fin d'action et montrer lien entre aptitudes et compétences professionnelles.

Le porteur de projet détaillera les modalités du partenariat mis en place pour l'orientation vers l'action : liens systématiques avec les services référents ; articulations des parcours avec d'autres organismes du PDIE, notamment pour l'étape de validation des projets, liens avec des organismes de formation, des entreprises, des fédérations ou des regroupements d'employeurs...

Le porteur de projet devra être en mesure d'orienter les participants vers différents acteurs de l'insertion professionnelle et de l'emploi à l'issue de l'action, notamment pour des suites de parcours, et devra conserver, tout au long de l'action, un lien avec les services référents dans le cadre du suivi individuel des participant.e.s.

Des temps libres destinés aux démarches administratives pourront être intégrés.

L'utilisation de supports variés et innovants sont encouragés : outils numériques, techniques artistiques et théâtrales, mises en situation... Les productions collectives seront valorisées.

Un bilan sera remis en fin d'action aux participants avec au moins la détermination d'un plan d'actions, des préconisations, et la valorisation des principaux atouts pour une recherche d'emploi.

EVALUATION

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement :

1/ sur la base de la conformité aux modalités d'organisation de l'évaluation du dossier de candidature

2/ sur les indicateurs d'efficacité demandés par le Département, notamment :

- Le nombre de bénéficiaires à l'entrée et en sortie
- Le taux de participation
- Le taux de suite de parcours et en particulier l'accès à la formation ou à l'emploi des bénéficiaires à l'issue de l'action et 6 mois après l'action
- Le taux de projets validés, et/ou de bilan individuels finaux réalisés
- L'explication des écarts par rapports aux objectif
- Évaluation des compétences acquises / à acquérir à partir d'outils concrets, pouvant par exemple être inspiré de la carte régionale des compétences, du référentiel CléA...

Le Département encourage les porteurs de projets Fiche 2 à cibler les publics les plus éloignés de l'emploi. Dans ce cadre, l'évaluation prendra en compte la typologie des publics ce qui permettra au Département de moduler la pondération des indicateurs ci-dessus.

Fiche 2	Je suis accompagné.e vers l'emploi
<u>F2 – B</u>	J'ai un projet de métier mais j'ai besoin d'être guidé dans mes recherches

OPPORTUNITE

L'accès à l'emploi est une priorité du Département. Il semble important de proposer au public et aux conseiller.e.s d'insertion professionnelle une variété de solutions qui peuvent être innovantes pour permettre un meilleur accès à l'emploi.

Ainsi, plusieurs types d'actions pourront être proposés : mise en relation des publics avec les employeurs en assurant leur préparation préalable ; modules courts d'aide à la recherche d'emploi pouvant s'organiser au sein des structures d'accompagnement et à leur demande, actions d'employabilité en direction des entreprises...

Le cœur de métier des nouvelles Agences Locales d'Insertion étant tourné vers l'accès à l'activité, les actions proposées devront soit prouver leur complémentarité avec les ALI si elles visent les allocataires du RSA suivis en parcours socio-professionnel (en recevant par exemple le soutien d'une ALI ou en proposant des actions pour un public spécifique) ; soit viser les allocataires suivis en parcours social ou n'ayant plus de contact avec leurs référent.e.s.

OBJECTIFS GENERAUX

L'action devra permettre au participant de :

- accéder à un emploi durable (CDD de plus de 6 mois, CDI, apprentissage et alternance)
- être soutenu dans sa recherche d'emploi
- être outillé et rendu autonome au regard de ses aptitudes et besoins

- être mis en relation avec des employeurs potentiels
- être accompagné durant sa prise de poste

Les objectifs de l'action en terme de taux de retour à l'emploi devront être indiqués.

Les projets proposant des entrées et sorties permanentes seront particulièrement étudiés.

PROFIL DU PUBLIC

Le public visé est les allocataires du RSA qui résident en Seine Saint-Denis :

- Ayant un parcours d'insertion formalisé dans un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) ou un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)
- Ayant un projet d'accès ou de retour à l'emploi défini et besoin d'un accompagnement/ soutien à leur recherche
- Ayant suivi une formation dans le cadre du programme Insertion Formation Emploi et nécessitant un accompagnement intensif complémentaire en soutien à sa recherche d'emploi
- La personne exprime une ou quelques idées de projets professionnels, il s'agira d'approfondir les pistes et d'en étudier la faisabilité
- La personne a déjà une idée concrète de projet professionnel, il s'agira de permettre à la personne de confirmer son projet par une mise en situation / une fois le projet confirmé, d'élaborer un plan d'action pour concrétiser ce projet.

CONTENU ET MODALITES

Le porteur de projet devra :

- S'appuyer sur une analyse des caractéristiques du marché du travail (exigences et besoins en compétences des employeurs du secteur d'activité visé) ;
- S'appuyer sur les besoins en compétences des employeurs du secteur d'activité visé qui seront précisés dans une note d'opportunité présente dans le dossier de candidature
- Conserver, tout au long de l'action, un lien avec les services référents dans le cadre du suivi individuel des participants ;
- Développer un réseau d'entreprises et l'intermédiation
- Favoriser l'employabilité par ses liens avec les entreprises
- Proposer des innovations dans les méthodes de recrutement.

L'accompagnement proposé pourra être individualisé et/ou collectif.

Une période d'immersion en entreprise (type PMSMP) pourra être mise en place afin de permettre de mettre en œuvre des compétences identifiées. Ces périodes sont importantes car permettent aux personnes de montrer leurs capacités et compétences.

Le porteur de projet devra, sur un temps de positionnement, en lien avec les services référents et avec la personne faire un point sur sa demande d'accompagnement vers l'emploi, sur les recherches déjà réalisées, sur la capacité à s'organiser, sur l'adéquation des outils de recherche d'emploi avec le secteur/ métier recherché.

Plusieurs types d'actions pourront être proposés, cette liste est non exhaustive :

Mise en relation des publics avec les employeurs jusque dans l'emploi

Il s'agira de :

- Développer des opportunités d'emploi, notamment par la mise en relation avec les entreprises, par la préparation aux entretiens professionnels...
- S'appuyer sur un diagnostic personnalisé des publics engagés dans l'action (en lien avec les services référents) ;
- Proposer des modalités d'accompagnement dans l'emploi et travailler avec les entreprises l'employabilité. Eventuellement animer un réseau d'entreprises.
- Proposer des opportunités des emplois, parfois méconnus ou peu attractifs ayant une "mauvaise image" et en lien avec des entreprises, proposer des emplois à pourvoir et recevoir les personnes qui ont le désir de travailler et proposer les modules de préparation nécessaires.
- Proposer des AFEST, des mises en situation
- Proposer des actions innovantes de rencontres employeurs/candidat.e.s favorisant une identification des compétences par le faire.

Modules courts de préparation dans le cadre de la recherche d'emploi

Les publics en recherche d'emploi ont besoin de périodes à la fois collectives et individuelles pour organiser leur recherche d'emploi, s'approprier les nouveaux moyens notamment numériques de rechercher un emploi, de préparer un entretien d'embauche, des tests psychotechniques, repérer, bien comprendre et répondre à des offres d'emploi, être soutenus dans leur recherche, bien identifier, repérer leurs compétences, de pouvoir les valoriser et les verbaliser en entretien.

Ces actions pourront être proposées au sein des structures d'accompagnement pour venir en appui des conseiller-ère-s en insertion des publics allocataires du RSA.

EVALUATION

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement :

1/ sur la base de la conformité aux modalités d'organisation de l'évaluation du dossier de candidature

2/ sur les indicateurs d'efficacité demandés par le Département, notamment :

- Le nombre de bénéficiaires à l'entrée et en sortie
- Le taux de participation
- Le taux de suite de parcours et en particulier l'accès à la formation ou à l'emploi des bénéficiaires à l'issue de l'action et 6 mois après l'action
- Le taux de projets validés, et/ou de bilan individuels finaux réalisés
- L'explication des écarts par rapports aux objectif
- Évaluation des compétences acquises / à acquérir à partir d'outils concrets, pouvant par exemple être inspiré de la carte régionale des compétences, du référentiel CléA...

Le Département encourage les porteurs de projets Fiche 2 à cibler les publics les plus éloignés de l'emploi. Dans ce cadre, l'évaluation prendra en compte la typologie des publics ce qui permettra au Département de moduler la pondération des indicateurs ci-dessus.